

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

BREVET DES MÉTIERS D'ART

SESSION 2021

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

ÉPREUVE DU 16 JUIN 2021

Durée : 02 h 00 – Coefficient : 2,5

Le candidat traite obligatoirement les trois parties : Géographie, Enseignement Moral et Civique, Histoire.

Pour les première et troisième parties, le candidat a le choix entre deux sujets.

	Pages
Première partie Géographie (sujets d'étude) 9 points	2/9
<u>ANNEXE 1 À RENDRE AVEC LA COPIE</u>	3/9
<u>ANNEXE 2 À RENDRE AVEC LA COPIE</u>	4/9
Deuxième partie Enseignement Moral et Civique 4 points	5/9 et 6/9
Troisième partie Histoire (situations) 7 points	7/9 à 9/9

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage du dictionnaire et des calculatrices n'est pas autorisé.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : AP 2106-FHG HGEC 2	1/9

Première partie : Géographie (sujets d'étude) (9 points)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants.

Sujet 1 : la France dans l'Union européenne et dans le monde

• *Repérer dans le temps et dans l'espace (3 points)*

1) Indiquez sur la carte en **ANNEXE 1** le nom de 6 des 7 territoires ultramarins français.

• *Mettre en œuvre les démarches et connaissances du programme (6 points)*

2) La France a accueilli 89,4 millions de touristes étrangers en 2018. Indiquez trois raisons qui expliquent ce succès français.

3) Citez et présentez 2 organisations internationales dans lesquelles la France joue un rôle important.

OU

Sujet 2 : acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires français

• *Repérer dans le temps et dans l'espace (3 points)*

1) Complétez la légende de la carte en **ANNEXE 2** avec les aménagements suivants :

- le complexe industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer
- ligne à grande vitesse (LGV)
- l'aménagement touristique du littoral languedocien

• *Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme (6 points)*

2) Quelles collectivités territoriales sont compétentes en matière de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers ?

3) Les collectivités territoriales sont des acteurs de l'aménagement des territoires français. Justifiez cette affirmation en 3 à 5 lignes en l'illustrant avec un exemple d'aménagement de votre choix.

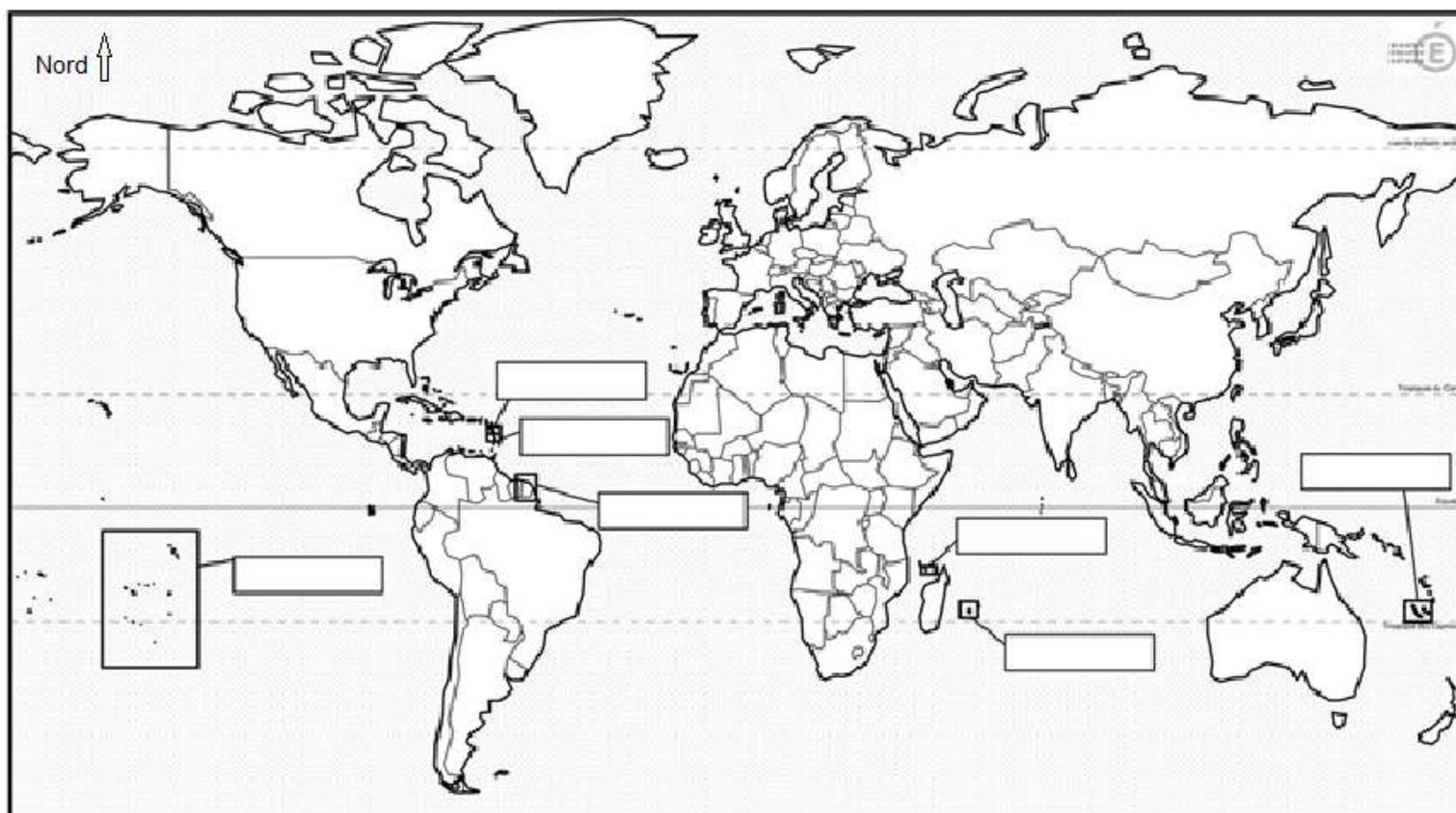
ANNEXE 1 (à compléter)

À RENDRE AVEC LA COPIE

Sujet 1 : la France dans l'Union européenne et dans le monde

1) Indiquez sur la carte le nom de 6 des 7 territoires ultramarins français.

Les territoires ultramarins français



Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités

Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique

Repère de l'épreuve : AP 2106-FHG HGEC 2

3/9

ANNEXE 2 (à compléter)

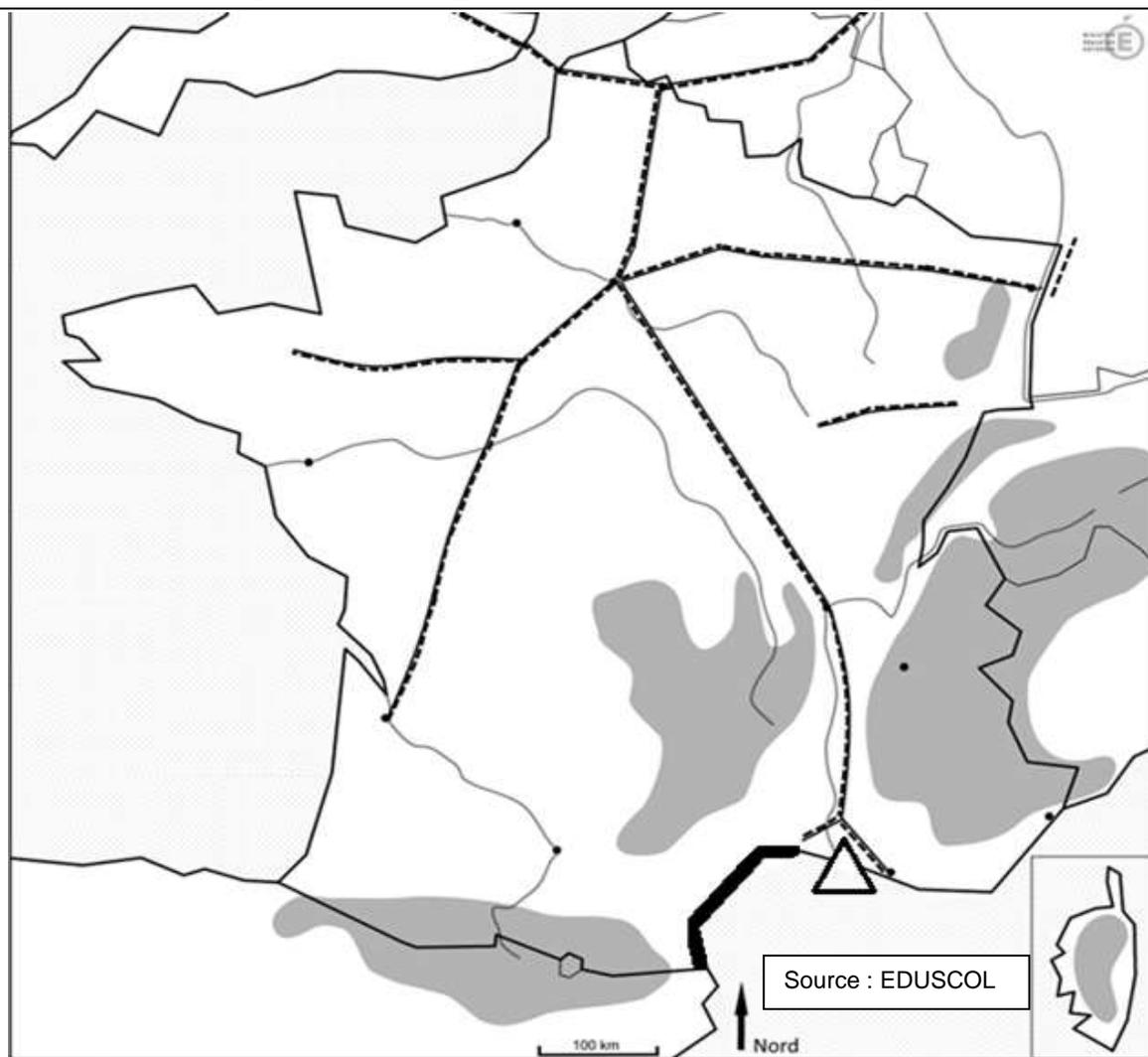
À RENDRE AVEC LA COPIE

Sujet 2 : acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires français.

1) Complétez la légende de la carte ci-dessous avec les aménagements suivants :

- le complexe industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer
- Ligne à Grande Vitesse (LGV)
- l'aménagement touristique du littoral languedocien

Exemples d'aménagements du territoire métropolitain



Légende :

-  :
-  :
-  :
-  : massifs montagneux

Deuxième partie : Enseignement Moral et Civique (4 points)

Compétences mises en œuvre

- Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu
- Mobiliser les connaissances exigibles
- Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique

Sujet : la responsabilité environnementale et le principe de précaution

DOCUMENT : extrait d'un article sur le combat des écoles contre les pesticides.

Gironde : le combat des écoles contre les pesticides

Des pesticides toxiques et cancérigènes épanchés sur des champs de vigne à proximité directe des écoles du département inquiètent enseignants et parents d'élèves.

5 [...] Céline Houdayer, la directrice de l'école maternelle de Saint-Genès-de-Lombaud, en Gironde, a pris la décision d'interdire aux enfants l'accès à la cour de l'établissement ces jeudi et vendredi, afin d'éviter qu'ils ne soient exposés aux pesticides projetés dans les vignes alentour les jours précédents.

10 « Par mesure de précaution, dans l'ignorance du nom de certains des produits utilisés pour ces traitements et des risques induits, j'ai pris la décision de ne pas autoriser les enfants à sortir dans la cour durant le temps scolaire et périscolaire » déclare Céline Houdayer, dans un mail adressé à l'Inspection que s'est procuré *Sud-Ouest*¹.

15 D'après le quotidien régional, une demi-douzaine de parents ont même fait le choix de retirer leurs enfants de l'établissement pendant les 48 heures suivant l'épandage des produits phytosanitaires à proximité de la maternelle. Cette réaction peut sembler exagérée, mais il faut savoir que les entreprises de l'agrochimie recommandent aux salariés agricoles de ne pas retourner dans les vignes 48 à 72 heures après la diffusion des produits CMR (Cancérigènes, Mutagènes et Reprotoxiques²).

Cette méfiance à l'égard des pesticides dans les vignes riveraines est cultivée par différentes affaires qui ont amené une partie de la population locale à redouter et à se battre contre les pesticides viticoles.

20 **Un non-lieu pour Villeneuve de Blaye**

25 En mai 2014, à Villeneuve de Blaye (Gironde), 23 enfants et leur enseignante avaient été pris de nausées et de malaises le même jour, alors que les vignerons à proximité avaient répandu des produits phytosanitaires sur leurs vignes dans la journée. L'affaire était allée en justice, mais a finalement écopé d'un non-lieu en septembre 2017. Le tribunal a considéré que malgré « un doute » « aucun élément objectif ne permettait d'assurer » que les pesticides étaient à l'origine de l'intoxication des enfants.

30 Inquiètes, le 7 mars, onze associations anti-pesticides ont organisé une réunion publique à Blaye (Gironde) afin de réclamer au préfet la mise en place d'une protection de 200 mètres autour des écoles.

35 D'après France 3 Gironde, 128 écoles sont aujourd'hui implantées à côté d'exploitations agricoles et classées en zone sensible. « On sait que ces pesticides sont cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques², certains sont des perturbateurs endocriniens³... C'est vraiment important de mettre en place ces mesures d'urgence avant la mise en place des périodes de traitement » explique Cyril Giraud, de Générations futures⁴.

Source : L'Express, « Gironde : le combat des écoles contre les pesticides » publié le 27/04/2018, consulté le 17/01/2020

¹ Sud-Ouest : journal de la presse régionale

² Produits CMR Cancérigènes, Mutagènes et Reprotoxiques : substances provoquant des cancers, des mutations génétiques et des conséquences sur la fertilité

³ Perturbateurs endocriniens : molécules chimiques qui bloquent, modifient une hormone

⁴ Générations futures : association de défense de l'environnement

QUESTIONS :

- 1) Quel problème Céline Houdayer soulève-t-elle ?
- 2) Selon l'article, relevez les risques auxquels sont confrontés les enfants et les enseignants.
- 3) Pourquoi ce « combat des écoles contre les pesticides » relève-t-il à la fois de la responsabilité environnementale et du principe de précaution ? »

Troisième partie : Histoire (situations)
(7 points)

Le candidat a le choix entre les deux sujets suivants

Compétences mises en œuvre

- Repérer la situation étudiée dans le temps
- Mettre en œuvre les démarches et connaissances du programme d'histoire
- Exploiter des documents pour analyser une situation historique

Sujet 1 : les 14 points de Wilson

DOCUMENT 1 : partie 1 du traité de Versailles.

Pacte de la Société des Nations

Les hautes parties contractantes,
Considérant que, pour développer la coopération entre les nations et pour leur garantir la paix et la sûreté, il importe :

- d'accepter certaines obligations de ne pas recourir à la guerre,
- d'entretenir au grand jour des relations internationales fondées sur la justice et l'honneur,
- d'observer rigoureusement les prescriptions du droit international, reconnues désormais comme règle de conduite effective des gouvernements,
- de faire régner la justice et de respecter scrupuleusement toutes les obligations des traités dans les rapports mutuels des peuples organisés,

Adoptent le présent pacte qui institue la Société des Nations.

Source : extrait du Traité de Versailles, 28 juin 1919

DOCUMENT 2 : extrait d'un article du journal *L'Humanité*.

5 Tout cela parce que le Président a voulu rester fidèle à ses idées de paix universelle, de modération dans la victoire, de souci de justice internationale. Wilson s'efforce de prévoir l'avenir et de conclure une paix propre et juste afin qu'elle soit durable. Il résiste autant qu'il le peut aux conceptions impérialistes et aux buts de conquêtes territoriales de ses alliés.

10 Il fait appel à la raison et veut apaiser les haines inexpiables¹, les psychoses de folies collectives auxquelles est en proie l'humanité de ce temps. Ce sont les raisons de la colère de toute une presse aveugle qui, avec une inélégance indigne de notre pays, a si vite oublié les services rendus.

Parce qu'il est seul à résister à certains entraînements, le président sera débordé. Et quel en sera le résultat pour la bourgeoisie nationaliste de tous les pays belligérants² ? Il n'est pas malaisé de l'apercevoir.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : AP 2106-FHG HGEC 2	7/9

- 15 Une paix assise sur les quatorze points, une Société des Nations avec le désarmement universel auraient pu, sans doute, apporter aux hommes épuisés de relatives consolations et leur laisser quelques espoirs d'avenir. Maintenant que ces « illusions » se sont évanouies, et que l'on a exorcisé les « chimères » et les idéologies wilsoniennes³, il ne reste plus, aux peuples, de confiance qu'en eux-mêmes. Le dernier grand bourgeois
- 20 n'aura pu empêcher l'inévitable.

Marcel Cachin⁴

Source : L'Humanité, 16 avril 1919

¹ inexpiable : impardonnable

² belligérants : pays en guerre

³ Maintenant que ces « illusions » se sont évanouies, et que l'on a exorcisé les « chimères » et les idéologies wilsoniennes : la gauche française conteste les clauses du traité de Versailles trop exigeantes pour les vaincus

⁴ Marcel Cachin : homme politique français, communiste, directeur du journal « l'Humanité » de 1918 à 1958

QUESTIONS :

- 1) Quelles sont les valeurs défendues par le président Wilson ? **(DOCUMENTS 1 et 2)**
- 2) Quel est le point de vue de Marcel Cachin sur les quatorze points de Wilson et la Société des Nations ? **(DOCUMENT 2)**
- 3) Pourquoi la Société des Nations est-elle créée ? **(DOCUMENTS 1 et 2)**
- 4) Pourquoi la Société des Nations n'a-t-elle pas rempli son objectif dans l'entre-deux-guerres ?

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : AP 2106-FHG HGEC 2	8/9

OU

Sujet 2 : le plan Marshall

DOCUMENT 1 : buvard¹ publicitaire, vers 1955.



Source : collection du musée national de l'Éducation

¹ buvard : feuille de papier qui absorbe l'encre fraîche, autrefois utilisée à l'école et dans les bureaux.

² Fg St. Honoré : Faubourg St Honoré ; avenue prestigieuse de Paris.

DOCUMENT 2 : projet de dépêche (qui ne fut jamais expédiée) du gouvernement belge, destinée à l'ambassade de Belgique à Washington, 11 juin 1947.

« Si, comme le discours le laisse supposer, l'Europe s'arrête au rideau de fer, la proposition américaine tend en réalité à la constitution d'un bloc occidental [...] tout en étant très sympathique au principe de la coopération, nous devons éviter surtout dans les circonstances présentes d'opérer prématurément une rupture avec l'Est de l'Europe. [...] L'initiative de M. Marshall, si elle est suivie d'effet, peut constituer un changement radical de la politique internationale poursuivie depuis la guerre. Toutes les conséquences doivent être soigneusement posées. »

Source : G. KURGAN VAN HENTENRYK, La Belgique et le plan Marshall ou les paradoxes des relations belgo-américaines, éditions Persée, 1993

QUESTIONS :

- 1) Quels sont les objectifs (explicites et implicites) recherchés par les auteurs de ce document en 1955 ? (**DOCUMENT 1**)
- 2) Pourquoi le plan Marshall est-il qualifié de « plan de paix et de prospérité » ? (**DOCUMENT 1**)
- 3) Selon l'auteur de la dépêche, quel risque encourt l'Europe suite à la proposition du général Marshall ? (**DOCUMENT 2**)
- 4) Quelles sont les conséquences pour l'Europe de la mise en place du plan Marshall ?

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : AP 2106-FHG HGEC 2	9/9